



Le 22 novembre 2024

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAL DU 02 DÉCEMBRE 2024

Conformément à l'article L1122-13 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer Madame/Monsieur à la SEANCE D'INSTALLATION du CONSEIL COMMUNAL qui aura lieu le **Lundi 02 décembre 2024 à 20 heures 00 à la Salle des Fêtes de Froidchapelle.**

ORDRE DU JOUR :

1. 2.075.1 : - Conseil communal – Présidence temporaire selon l'article L1122-15 – Communication.
2. 074.13/2.075.1 : - Validation des élections communales du 13 octobre 2024 par le Gouverneur de la Province de Hainaut - communication.
3. 2.075.1 : - Conseil communal – Installation, vérification des pouvoirs et prestation de serment des conseillers élus.
4. 2.075.1 : - Conseillers communaux – Formation des groupes politiques – Prise d'acte.
5. 2.075.1 : - Conseil communal - Pacte de majorité - Adoption.
6. 2.075.1 : - Conseil communal - Tableau de préséance - Arrêt.
7. 2.075.2 : - Conseil communal - Installation et prestation de serment du bourgmestre.
8. 2.075.2 : - Conseil communal - Installation et prestation de serment des échevins
9. 1.842.075.1 : - Conseil communal - CPAS - Désignation des conseillers de l'Action Sociale - Election de plein droit.
10. 1.744.072.3 : - Conseil communal - Election des membres du conseil de police - Vote.
11. 2.075.1 : - Conseil communal - Déclarations individuelles d'apparementement - Prise d'acte.
12. 2.075.1/2.073.526.4 : – Délégation au collège communal pour la passation des marchés de travaux, de fournitures et de services relatifs à la gestion journalière et dans la limite des crédits budgétaires ordinaires et extraordinaires. Décision.
13. 2.075.1/1.776.1 : – Délégation au collège communal pour l'octroi des concessions dans les cimetières communaux. Décision.
14. 2.075.1/2.082.3 : – Délégation au collège communal du pouvoir de désigner, de sanctionner et de licencier le personnel temporaire, contractuel, A.P.E. ou autres statuts spéciaux - Décision
15. 2.075.1.077.53 : - Conseil communal - séances 2025 - planification - communication.
16. 2.077 : - Informations diverses - communication.
17. Approuve le procès-verbal de la séance antérieure

Par ordonnance :

Le Directeur Général,

Stéphane DENIS.



Le Bourgmestre,

Alain VANDROMME.